



Réponse à la consultation sur le projet de décret listant les substances actives présentes dans les produits phytopharmaceutiques et présentant des modes d'actions identiques à ceux de la famille des néonicotinoïdes

Paris, le 4 octobre 2019,

L'Union Nationale de l'Apiculture Française est un syndicat professionnel qui représente plus de 20 000 apiculteurs, amateurs, professionnels ou pluriactifs, dans toute la France.

L'UNAF salue ce projet de texte.

Sans ce décret, l'interdiction légale des néonicotinoïdes serait vidée de sa substance.

En effet, en août 2016, le législateur adoptait la Loi biodiversité avec pour mesure phare l'interdiction totale des néonicotinoïdes¹. Un an plus tard, en septembre 2017, l'Anses autorisait sur de nombreuses cultures deux produits phytopharmaceutiques à base de sulfoxaflor², malgré les multiples alertes de l'UNAF sur la dangerosité de cette molécule. Pour l'UNAF, en autorisant une substance apparentée aux néonicotinoïdes mais non officiellement considérée comme telle, l'Anses contournait grossièrement l'interdiction des néonicotinoïdes et la volonté du législateur. En introduisant dans la loi EGALIM l'extension de l'interdiction des néonicotinoïdes aux substances actives présentant le même mode d'action³, les parlementaires ont rétabli l'intégrité initiale de la volonté du législateur. Le présent projet de décret vient logiquement faire aboutir cette disposition légale.

Comme les insecticides néonicotinoïdes, le sulfoxaflor et la flupyradifurone présentent des dangers et des risques importants pour les abeilles et les pollinisateurs.

Le sulfoxaflor (produit par Dow Agro Science) et la flupyradifurone (de Bayer CropScience) ont le même mode d'action que les autres néonicotinoïdes car ils se lient comme l'acétylcholine (neurotransmetteur) aux récepteurs appelés nicotiques (récepteurs nAChR pour nicotinic AcetylCholine Receptor). Ils sont classés par les industriels eux-mêmes (Insecticide Resistance Action Committee) dans le Groupe 4 « Nicotinic acetylcholine receptor (nAChR) competitive modulators » au même titre que l'imidaclopride, l'acétamipride et d'autres néonicotinoïdes. Suivant cette classification, les différences se situent au niveau de la chimie des molécules.

Les deux molécules sont systémiques (comme les autres néonicotinoïdes) : une fois absorbée par la plante, elles circulent dans son système vasculaire jusque dans ses parties florales (et donc le pollen et le nectar).

En 2015⁴, l'EFSA a qualifié le sulfoxaflor de « hautement toxiques pour les abeilles ». Le sulfoxaflor a une longue persistance dans la plante : si on pulvérise une culture en croissance avec un produit à base de sulfoxaflor, on peut retrouver des résidus dans les récoltes.

¹ LOI n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages – art.125

² Anses, 27 septembre 2017, décisions d'autorisation des produits phytopharmaceutiques Closer et Transform

³ LOI n°2018-938 du 30 octobre 2018 - art. 83

⁴ <https://www.efsa.europa.eu/fr/efsajournal/pub/3692>

Ces derniers mois et années, les travaux scientifiques sur les impacts de ces deux molécules sur les pollinisateurs se sont intensifiés. A titre d'exemple, voici plusieurs travaux notables.

- Siviter, 2018, Sulfoxaflor exposure reduces bumblebee reproductive success

Selon cette publication, « *l'exposition chronique à l'insecticide sulfoxaflor à base de sulfoximine, à des doses compatibles avec l'exposition potentielle au champ après la pulvérisation, a de graves effets sublétaux sur les colonies de bourdons* (Bombus terrestris). » Les colonies exposées au sulfoxaflor au cours de la première phase de croissance ont produit beaucoup moins de « travailleurs » que les témoins non exposés et ont finalement produit moins de descendants reproducteurs.

- Tosi S, Nieh JC. 2019 Lethal and sublethal synergistic effects of a new systemic pesticide, flupyradifurone (Sivantow), on honeybees. Proc. R. Soc. B 286: 20190433.

Les auteurs ont testé les effets toxiques létaux et sublétaux de la flupyradifurone sur différentes saisons et sur différents types d'ouvrières, et l'interaction de cette molécule avec un fongicide SBI⁵, le propiconazole (largement utilisé en France en 2017 mais depuis interdit par l'UE). Ils démontrent les effets synergiques néfastes sur les abeilles, leur survie et leur comportement (mauvaise coordination, hyperactivité, apathie) même à doses réalistes en plein champ (« field realistic »). La caste des abeilles butineuses s'est montrée plus sensible à ces pesticides (4 fois plus d'effet) que les castes d'abeilles restant dans la ruche.

- Tong L, 2019, Combined nutritional stress and a new systemic pesticide (flupyradifurone, Sivanto®) reduce bee survival, food consumption, flight success, and thermoregulation, Elsevier

Dans cette publication, les chercheurs montrent que la flupyradifurone réduit de manière significative la survie des abeilles en été (-14%). Ils ont également révélé des effets sublétaux résultant de la combinaison de la flupyradifurone à des stress nutritionnels, comme la réduction de la thermorégulation après-vol, la diminution de la consommation de nourriture, ou l'altération de la vitesse de vol.

- Les travaux intermédiaires d'équipes de chercheurs grecs ou uruguayens :

Ces derniers indiquent que « l'exposition chronique au sulfoxaflor est hautement toxique pour les abeilles » la plupart des effets apparaissant après 10 jours d'exposition⁶, ou que la molécule présente des effets sublétaux défavorables pour les abeilles (diminution importante de la taille du couvain de la colonie notamment)⁷.

Il est indispensable pour le bien des abeilles et des pollinisateurs de sortir de la logique de remplacement des molécules interdites par d'autres molécules chimiques.

Le sulfoxaflor et la flupyradifurone sont présentés par leurs promoteurs comme les successeurs des néonicotinoïdes. Or, justement, le point essentiel pour améliorer l'environnement des abeilles et des pollinisateurs est de sortir de la logique de remplacement de substances actives par d'autres substances actives.

⁵ SBI est l'acronyme anglais pour « inhibiteurs de la biosynthèse des stérols ». Les fongicides de cette classe sont, entre autres propriétés, des synergistes des insecticides pyréthriinoïdes.

⁶ Poster scientifique Apimondia Montréal 2019 : Castelli L., Sulfoxaflor, a new enemy for bees ?

⁷ Poster scientifique Apimondia Montréal 2019 : Hadjina F., Chronic exposure effects of sulfoxaflor under laboratory and field conditions



D'une manière générale, les nouvelles molécules sont potentiellement toutes aussi dangereuses que les précédentes :

- car elles ne sont pas correctement évaluées avant leur autorisation (voir notamment le refus des Etats membres d'appliquer le document d'orientation de l'EFSA de 2013) ;
- car on ne dispose pas d'un recul suffisant sur les impacts de leur utilisation.

Il appartient aux pouvoirs publics d'enclencher cette nouvelle orientation de l'agriculture vers la sortie de sa dépendance aux pesticides :

- 1/ en accompagnant cette sortie par la diffusion des méthodes agronomiques disponibles et par des aides financières lorsque cela est nécessaire ;
- 2/ en accentuant la recherche sur les méthodes agronomiques lorsque ces dernières ne sont pas encore disponibles ;
- 3/ mais également en cessant d'autoriser des solutions chimiques de remplacement, susceptibles d'annihiler les efforts mis en œuvre pour promouvoir les alternatives agronomiques.